



PRÉFET DU LOIRET

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LOIRET – Prévention des incendies Fermeture de certains massifs forestiers de la forêt d'Orléans

Orléans, le 06/08/2020

Les conditions de sécheresse dans le département du Loiret, conjuguées à des températures supérieures aux normales saisonnières, rendent la végétation forestière très inflammable.

Ainsi, le directeur de l'agence Val de Loire de l'Office national des forêts (ONF) a interdit, sauf aux ayants droit, durant toute la période de sensibilité aux risques d'incendie en forêt, **l'accès à l'ensemble des routes forestières du massif Lorris-Les Bordes, du massif de Châteauneuf, du massif d'Ingrannes et du massif d'Orléans.**

Ces dispositions sont valables de jour comme de nuit.

**Cabinet du préfet
Service régional de la
communication interministérielle**

Tél. : 02 38 81 40 36 / 02 38 81 43 14
Mél. : pref-communication@loiret.gouv.fr

1/1

181, rue de Bourgogne
45042 ORLÉANS Cedex 1